

23204bis

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION

Arusha, le 31 décembre 1992. 242

K0504708

Mt Ent
Euroch

Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI CASE NO. *235 A*
EXHIBIT NO. *DB 235 A*
DATE ADMITTED: *1-11-2005*
TENDERED BY: *DEFENCE*
NAME OF WITNESS: *BAGOSORA*
Monsieur le Président,

Subsidiairement à ma lettre du 27 décembre 1992 concernant le groupe des officiers de l'Armée Rwandaise qui se trouva au coin de la délégation du Gouvernement Rwandais et qui a été sollicité à retourner à Kigali en attendant le début de la phase des négociations sur la question de l'intégration de l'armée, j'ai l'honneur de Vous informer que sur proposition du Facilitateur et des Observateurs et en accord avec le FPR, il est décidé une pause de 15 jours devant intervenir après les négociations sur la question de partage du pouvoir, avant d'entamer la question de l'intégration de l'Armée.

Ainsi, ledit groupe quittera Arusha le 2 janvier 1993 par le vol d'Air Burundi à destination de Bujumbura pour arriver à Kigali le 3 janvier 1993 par un vol de la même compagnie qui quitte l'Aéroport burundais à 9 heures locales.

Le groupe en question est composé du Colonel MUBERUKA Félicien, du Lt. Colonel NDENGEYINKA Balthazar et du Major GAKARA Théophile, le Colonel BAGOSORA ayant quitté Arusha le 26 décembre 1992.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.

Boniface NGULINZIRA
Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération.

Copie pour information:

- Monsieur le Premier Ministre
KIGALI
- Monsieur le Ministre de la Défense
KIGALI